

das fachmagazin

104. Jahrgang
Nr. 4 2020



Association | 4
Savoir Professionnel | 14
Formation | 17

feusuisse
Verband für Wohnraum-
feuerungen, Plattenbeläge
und Abgassysteme



LORSQUE LES VALEURS ENTRENT EN COLLISION

Depuis des mois, le monde est secoué par la pandémie de Corona comme jamais personne ne l'aurait cru possible il y a quelque temps en arrière. On peut, même doit constater qu'une véritable discussion intensifiée sur les valeurs est en cours et qu'une lutte sur les meilleurs arguments pour la défense des propres valeurs est engagée. Selon Wikipédia un conflit d'objectifs existe toujours si au moins deux objectifs doivent être poursuivis qui ne peuvent être remplis simultanément et au même titre, n'étant réciproquement pas compatibles. Dans le cas contraire on parle d'harmonie des objectifs, ce qui n'est en effet actuellement guère la condition mentale générale, car lors de la lutte contre la pandémie de nombreux objectifs sont poursuivis qui entrent inévitablement en collision.

Quelle est donc la recette pour surmonter indemne cette pandémie dévastatrice qui ne manquera sans doute pas d'entrer dans les livres de l'histoire ? Il faudrait tout d'abord définir quand il faut partir d'un dommage, d'un inconvénient, d'une perturbation ou autres. Que faut-il pondérer comment ? Est-ce que ce sont les nombres de cas élevés ou les cours aux marchés des actions en chute avec des tantièmes et dividendes en baisse ? Des entreprises insolubles, des taux de chômage en hausse ou des pronostics PIB négatifs ? Ou alors peut-on parler d'un dommage lorsqu'il faut accepter des restrictions de la liberté personnelle, comme par exemple dans l'exercice des activités de loisir ou des droits politiques ? Que pensons-nous de la situation suscitée par l'alarmisme médiatique, comme quoi les gens n'osent plus se rendre dans la rue, s'isolent dans leurs propres quatre murs et subissent une détresse psychique ?

Il est incontestable – un dommage est un terme générique, un préjudice matériel et immatériel qui ne peut être délimité. La seule chose sur laquelle la société est bien d'accord, c'est que beaucoup de gens en bavent actuellement. A la question posée au début il y a beaucoup de réponses correctes. Pour moi personnellement la solution consiste à mener le discours social avec respect, en respectant ceux qui ne sont pas du même avis et à réfléchir à des valeurs qui font un peu moins les gros titres, telles que l'humilité, la gratitude, la patience et la disponibilité de se priver.

Corsin Farrér
Directeur feusuisse

Joyeux Noël

feusuisse vous souhaite de bonnes fêtes, un joyeux Noël et une bonne année 2021

04 ASSOCIATION

- 04 Hugo Lang GmbH, Sursee
- 05 Toni Tschümperlin, Feuerpark GmbH, Schindellegi
- 09 De la part de l'association
- 09 Jubilés, félicitations

06 INTERVIEW

- 06 Corsin Farrér, Le courage est une bonne chose – la persévérance c'est encore mieux

11 « L'HOMME ET SON POÊLE »

- 11 Le grand chef Stefan Wiesner, appelé « Le sorcier »

14 SAVOIR PROFESSIONNEL

- 14 Travailler sans poussière
- 26 Loi révisée sur le CO₂

17 FORMATION

- 17 De retour dans la salle de classe
- 18 Préparé le mieux possible à toutes les circonstances
- 20 Des poêliers-fumistes visitent la die Grimselwelt
- 21 De nouvelles personnes en formation grâce à de grands efforts
- 22 Un regard au-delà de la frontière au Vorarlberg
- 24 Offre de cours

29 SERVICE

- 29 Vendre rend heureux

Titelbild:

Le grand chef cuisinier Stefan Wiesner tient à Escholzmat le restaurant gastronomique Rössli. Avec sa façon d'intégrer la nature dans son art culinaire, le « sorcier » de l'Entlebuch a acquis une renommée bien au-delà des frontières du pays. Un four à bois dans sa maison, l'ancienne école, a jadis réchauffé les âmes des jeunes écoliers d'Escholzmat. Stefan Wiesner introduit la nouvelle série « L'homme et son poêle ».

Photo : Marcel Ostrowski

QUESTIONNÉ : LE DIRECTEUR FEUSUISSE CORSIN FARRÉR

De l'optimisme chez Corsin Farrér : « Unissons nos forces pour un avenir optimiste. »

Le courage est une bonne chose – la persévérance c'est encore mieux

Corsin Farrér trouve des aspects positifs à l'année écoulée, malgré le Covid-19. Le directeur feusuisse parle dans une interview d'un jalon pour l'association et souhaite davantage d'autocritique au sujet de la question sur la relève. Mais il s'agit surtout d'unir les forces, « maintenant plus que jamais ».

TEXTE : FEUSUISSE, PHOTOS : JIL LÜSCHER

Corsin Farrér, tout comme vous, nos membres seront nombreux à se remémorer une année pleine de défis. Quels étaient vos principaux défis en tant que directeur feusuisse ?

En effet, l'année qui est sur le point de s'achever était et est toujours pleine de défis. Rien que le fait de devoir annuler de grandes manifestations de l'association en raison de la pandémie au printemps et en octobre a beaucoup perturbé mon agenda. Bien que les conséquences opérationnelles aient pu être maîtrisées, le

manque de contacts physiques et de rencontres de la base pèse lourd. En tant que directeur, il est mon devoir d'être à l'écoute des membres, de me trouver à leurs côtés, j'aimerais prendre leur pouls. L'année a cependant aussi apporté quelques expériences positives. Je tiens à mentionner ici la signature du contrat de location avec Ramoneur Suisse. Que Ramoneur Suisse propose dorénavant des cours interentreprises à la Froburg peut être considéré comme jalon dans la politique associative. Le rappro-

chement des deux associations, Ramoneur Suisse et feusuisse, s'accentue ainsi également sur le plan géographique.

Que Ramoneur Suisse propose dorénavant ses cours interentreprises à la Froburg peut être considéré comme jalon dans la politique associative.

Vous l'avez mentionné, un jalon de cette année aurait dû être l'assemblée extraordinaire des membres et la conférence sur l'avenir feusuisse du vendredi 30 octobre 2020. Elles ont cependant été victimes du Covid-19. Que pouviez-vous sauver ou emporter pour plus tard ?

La raison de devoir convoquer à la conférence sur l'avenir n'est pas réjouissante. Au mois de mars de cette année, nous ne comptons que 2 (!) nouveaux contrats d'apprentissage. Grâce au projet « Last Chance » dans le cadre du projet de promotion de la relève www.apprendspoelier-fumiste.ch le vent a tourné à la dernière minute et nous avons pu atteindre les chiffres de l'année dernière. Ceci nous a tout au plus permis de gagner un peu de temps, sans cependant interrompre le développement fâcheux du nombre de personnes en formation. Le problème n'est donc pas résolu. Il s'agit d'unir toutes nos forces, de ne renoncer à aucun effort pour procurer un avenir au poêlier- et à la poêlière-fumiste CFC. Le but est de conserver le métier et l'école propre à l'association. Avec le projet « Avenir de la formation professionnelle de poelier-fumiste » j'aimerais élaborer des solutions avec la participation de la branche.

Ça paraît un peu banal et malgré tout je pose la question : Considérez-vous la crise quelque part également comme chance et si oui, où ?

Dans l'éditorial de cette édition j'aborde la discussion sur les valeurs. Rien que le fait de la mener représente déjà un enrichissement pour la société. Ce qui est remarquable à une crise c'est le fait que l'on ne peut définir le point le plus bas ou le creux de la

vague qu'après-coup. Suivant la source, Churchill ou Twain aurait dit une fois : « Les pronostics sont difficiles, surtout s'ils concernent le futur. » Pour ma part je suis confiant. Après Corona le monde ne sera plus le même ; le comportement de la clientèle changera, les parts du marché se décaleront, ce qui peut d'autre part déclencher une phase de croissance et en fin de compte la nécessité est la mère de l'invention. C'est donc la créativité qui est demandée – feusuisse y travaille aussi.

Comment percevez-vous le moral auprès des membres feusuisse qui doivent eux aussi lutter, règne-t-il en général la crisophilie ou même une atmosphère de renouveau ?

Je suis heureux d'entendre que les livres de commandes sont pleins dans les quatre coins du pays chez nos poêliers-fumistes. Ça fait du bien. Même les fournisseurs ont parlé, à l'occasion d'une réunion du groupe professionnelle Industrie, de développements positifs, les scénarios négatifs que l'on craignait dans le contexte du confinement du 20 mars 2020, ne se sont pas produits, au contraire.

Parlons de la relève : Bien que créatif et varié, poelier-fumiste est un métier qui n'est pas à la tête du palmarès. La crise du Corona pourrait-elle représenter une chance ? Après tout le feu est quelque chose d'archaïque et les hommes se remémorent peut-être à nouveau ce qui est à la base de la vie – pratiquement le retour à la nature.

Il est possible que Corona puisse jouer en notre faveur. Je l'ignore. Chez feusuisse les difficultés des chiffres bas de personnes en formation sont fortement faites maison. A cet effet nous devons être autocritiques, la disponibilité de former des apprenants n'est que très restreinte. C'est ça le cœur du problème, pas tellement les aspirations professionnelles des jeunes. C'est par là que nous attaquons, en misant sur le coaching et le conseil pour les entreprises formatrices. Nous voulons également soutenir et encourager davantage des modèles innovateurs, tels que les réseaux d'entreprises formatrices. Du côté de l'association il est cependant important d'examiner l'attractivité du profil professionnel, de l'adapter et de le divulguer vers l'extérieur.



Le secrétariat feusuisse à la Froburg, faisant partie de la commune de Wisen SO.

De la part de l'administration – Réunion du 22 septembre 2020

L'administration feusuisse a pris connaissance, discuté et adopté entre autres les affaires suivantes lors de sa réunion du 22 septembre 2020 :

Finances :

Pris connaissance de l'estimation/de la clôture semestrielle 2020 :

- Estimation 2020 : Perte – CHF 55 839 (formation perte – CHF 136 984 et association bénéfice + CHF 81 145).
- Discuté le budget 2021 à l'intention de l'assemblée des membres 2021.

Cotisation de membres :

- Adopté les cotisations de membre 2021 d'un montant inchangé à l'intention de l'assemblée des membres 2021.

Assemblée extraordinaire des membres 2020 (entretemps annulée) :

- Adopté l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire des membres du 30 octobre 2020.
- Adopté la révision partielle des statuts (art. 21).
- Pris connaissance des propositions d'élection de la commission de sélection du président feusuisse.

Conférence sur l'avenir du 30 octobre 2020 (entretemps annulée) :

- Pris connaissance de l'état des inscriptions.
- Discuté et adopté le programme du colloque avec les domaines d'activité.

Formation professionnelle :

- Pris connaissance de la PQ 2020 (des 13 candidats [dont 3 redoublants] 12 ont passé les examens, y.c. tous les redoublants).
- Pris connaissance des chiffres des personnes en formation (nombre total d'élèves : 44 / nouvelles personnes en formation : 16) pour l'année scolaire 2020/2021.
- Pris connaissance de la 2e partie de l'EPS. Celui-ci a eu lieu du 24 au 26 août 2020 à la Froburg. Des cinq candidats trois ont réussi l'examen.
- Pris note de l'augmentation positive du « Forfait CPIC – métier de poêlier-fumiste CFC 2020/21 » par la CSFP à CHF 8500.

Promotion de la relève :

Pris note des mesures (projet « Last Chance ») mai 2020 – juillet 2020 :

- Communiqué de presse (se référant à la suppression de 20 000 places d'apprentissage en raison de la pandémie Corona)
- Lettre au CIP
- Lettres aux écoles secondaires
- Annonce dans le « Spick »
- Site web – proposé Peter Rüegg en tant que coach d'accompagnement, etc.

Technique :

- Pris connaissance de l'état du projet concernant la révision totale du DET partie B.

Mutations :

- Pris connaissance et adopté les mutations de membres.

Corsin Farrér, directeur feusuisse

Membres feusuisse

Jubilés

R. + S. Brenna

Cheminée und Ofenbau
Gelterkinden, 1.10.90

Gabriel Ott AG

Bazenheid, 1.10.90

Nous pouvons également compter de nouvelles entreprises artisanales parmi nos membres.

Affiliation le 1.10.2020 :

Feuerpark GmbH

Schindellegi

Cea Cheminée et Carrelages

Villars-Epeney

Affiliation le 1.11.2020 :

Hugo Lang GmbH

Ofenbau / Plattenbeläge
Sursee

Cordiales
félicitations

Nous félicitons cordialement les personnes suivantes qui ont passé l'examen professionnel supérieur de Maître poêlier-fumiste :

Adrian Caflisch

Felix Caflisch GmbH
7016 Trin Mulin

Tobias Grimm

M. Grimm AG
8754 Netstal

Philipp Hauser

Hauser Ofenbau GmbH
8832 Wollerau SZ

feusuisse souhaite aux nouveaux Maîtres poêliers-fumistes avec brevet fédéral beaucoup de succès et bonne chance sur le plan professionnel et privé.

TRAVAILLER SANS POUSSIÈRE

Il n'y a pas plus propre

Travailler sans poussière signifie du confort pour le maître d'ouvrage pendant la durée de la construction, confort et protection pour les ouvriers sur le chantier et avant tout pas de nettoyage pénible de tout l'appartement ou de toute la maison après-coup. Ceci empêche également la diffusion de fibres d'amiante dans tout le bâtiment si celles-ci devaient survenir de manière inattendue pendant les travaux de démolition.

TE X TE ET PHOTOS : A RTHUR K A SPER



Travailler sans poussière ne signifie pas qu'il n'y a pas de production de poussière, mais plutôt qu'un artisan sérieux veille à ce que la poussière pendant les travaux de démolition et d'éventuels travaux de construction reste sur le chantier et ne se propage pas dans toute la maison.

Pour nous, en tant qu'entrepreneurs, le travail sans poussière représente une valeur ajoutée de notre travail à ne pas sous-estimer. La plupart des clients sont reconnaissants si une rénovation peut se faire sans une couche de poussière permanente sur la table de la cuisine et sur le duvet. Ils sont également disposés à déboursier davantage pour ce service. Pour pouvoir offrir ce service à nos clients il vaut la peine de regarder par-dessus l'épaule des assainisseurs en amiante.

Aspirateur à forte puissance

Tout comme eux nous construisons également une zone de dépression et installons un appareil de maintien en dépression (AMD) qui est suffisamment dimensionné pour assurer une dépression sur le chantier (ZONE) pendant toute la durée de la construction. Un AMD est un genre d'aspirateur stationnaire avec une forte puissance d'aspiration, telle qu'il y aura toujours un apport d'air frais des locaux avoisinants par les inétanchéités de la paroi anti-poussière limitant la zone.

◀ Les gravats sont entreposés en sacs dans la zone jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place. L'ouvrier enlève ses vêtements de protection et le masque (dans cet ordre) dans le sas et ensuite, habillé de vêtements propres, évacue les sacs de gravats nettoyés depuis l'extérieur de la zone. Les masques intégraux ne font pas très chic, mais sont très confortables et remplacent en même temps les lunettes protectrices. Celui qui se procure un masque intégral muni d'un moteur aura toujours suffisamment d'air et pas de masque embué.

L'AMD filtre en même temps l'air poussiéreux et le conduit, purifiée, par un tuyau en plein air. Tant que la dépression est donc assurée, aucun air poussiéreux ne pourra accéder aux locaux avoisinants.

Pas comme nous en avons l'habitude

Différemment de ce que nous sommes habitués, nous ne pouvons dans ce cas bien sûr pas simplement ouvrir une porte ou une fenêtre pour évacuer les gravats. En ouvrant une fenêtre à l'intérieur de la zone, la dépression chuterait et l'air poussiéreux du chantier accéderait ainsi au bâtiment.

Pour éviter cela, un sas est installé à la sortie de la zone. Pour plus de clarté : Lors d'un assainissement d'amiante quatre sas sont prescrits les uns derrière les autres, un d'entre eux avec une douche pour nettoyer les sacs de gravats et l'assainisseur en quittant la zone. Les gravats sont alors évacués par le sas dans des sacs. Pour cela il faut toujours deux personnes, une d'entre elles met les sacs dans le sas, une autre les réceptionne en dehors de la zone et les évacue. Le sas a deux portes, l'une d'entre elles reste toujours fermée lors de l'évacuation des sacs. La dépression dans la zone reste ainsi permanente et les locaux avoisinants propres.

Des situations présentant des défis

Pour des objets encombrants, comme par exemple des inserts de chauffe, on prévoit une grande ouverture démontable dans la zone. Lorsque la démolition est terminée, un tel objet est nettoyé puis évacué par cette ouverture. Tout d'abord la zone doit être entièrement nettoyée, la dépression ne pouvant plus être garantie après l'ouverture de la zone. Sinon l'air sale pourrait quand-même accéder aux locaux avoisinants. La grande ouverture peut éventuellement de nouveau être utile lors du montage pour le transport.

La situation existante est souvent exigeante pour construire une ou le cas échéant plusieurs zones de manière à ce qu'un travail sans poussière soit possible. Mais, nous les poêliers-fumistes ne revendiquons-nous pas d'être créatifs ? Alors mettons-nous au travail.

Risque de dépendance

Avertissement : Une fois commencé avec ce genre de travaux, il existe, dans le sens positif du terme, un risque aigu de dépendance. On constate cependant très vite qu'il est relativement simple de démolir sans poussière, qu'il est par contre beaucoup plus compliqué ensuite, lors de la construction, de ne pas émettre davantage de poussière dans les locaux avoisinants que lors du démontage. Pour cela les artisanats impliqués doivent être instruits et contrôlés pour finalement avoir du succès.

Éveillé votre curiosité ? Intéressé à un atelier ? Adressez-vous à Arthur Kasper.



Sas depuis l'intérieur avec ouverture de compensation dans la porte extérieure. C'est ici que les sacs sont déposés un à un, éventuellement arrosés avec un jet d'eau, la porte intérieure fermée puis la porte extérieure est ouverte et le sac peut être enlevé. La dépression reste ainsi toujours préservée.



Zone installée de l'extérieur avec un sas, à droite, pas bien visible l'AMD avec l'ouverture dans la fenêtre où est monté le tuyau pour l'aspiration de l'air purifié.



Construction de zone avec toit accessible pour crépir le conduit de fumée

RENTREE SCOLAIRE 3^E ANNÉE D'APPRENTISSAGE

Dans l'enseignement présentiel il est veillé à ce que les distances soient respectées.

De retour dans une salle de classe bien remplie

TEXTE ET PHOTOS : ARTHUR KASPER

Le 8 septembre le moment était enfin arrivé, les personnes en formation et les enseignants se sont retrouvés dans la salle de classe N° 7 à Dagmersellen pour démarrer la dernière année d'apprentissage et scolaire. Pour les enseignants Thomas Lechleitner et Arthur Kasper s'achevaient ainsi six mois sans enseignement présentiel. La vue sur la classe était pour tous les deux un peu inhabituelle. Si la dernière classe avant le confinement comptait tout juste six élèves, la salle de classe était à nouveau bien remplie avec 14 élèves. Les personnes en formation avaient suivi une partie de leur deuxième année d'apprentissage enseignées à distance d'où certains thèmes n'avaient certainement pas pu être traités dans leur intégralité. En troisième année d'apprentissage il y aura certainement du temps à disposition pour approfondir l'un ou l'autre sujet de la deuxième année d'apprentissage.

Thomas Lechleitner et Arthur Kasper partent du principe que, comme chaque année, une PQ d'exercice pourra être écrite pendant la semaine scolaire en janvier. Les personnes en formation obtiennent ainsi assez tôt dans l'année un bilan précieux des

compétences. Ils apprennent où ils sont sur la bonne voie et où le bât blesse encore. Les enseignants eux aussi voient où il y a du retard à rattraper et quelles sont les matières qui seront à répéter au cours des dernières semaines scolaires.

Les élèves de la troisième année d'apprentissage seront ainsi bien préparés pour participer aux examens finaux, malgré les restrictions pendant la deuxième année d'apprentissage dues au Corona. Ceux-ci se dérouleront en juin 2021.



Apprentissage concentré pendant l'enseignement présentiel

PARLONS UN PEU DE L'ÉCOLE

Préparé le mieux possible à toutes les circonstances

Le 17 août 2020 la nouvelle année scolaire a commencé et la plupart se réjouissaient de revoir leurs collègues en personne. Le concept de protection Corona prévoyait pour toutes les personnes en formation des chambres individuelles, pas de visites réciproques dans les chambres et évidemment les mesures d'hygiène bien connues. Jusqu'ici tout allait bien.

TEXTE : KARIN ILLI, PHOTO : ARTHUR KASPER

Tempi passati : Depuis nous en sommes arrivés en plus au port du masque obligatoire général dans tous les locaux et sur l'ensemble de l'espace scolaire et nous ignorons quels seront les renforcements que nous apportera l'hiver prochain. Malgré tout, le port du masque est toujours mieux que de devoir passer de l'école professionnelle à l'enseignement à distance, comme cela a été décrété pour la formation professionnelle supérieure. Mais nous sommes également préparés à ce cas-là et avons à cet effet installé pour chaque personne en formation sa propre adresse email de l'école. Par ailleurs un espace « Teams » est attribuée à chaque classe. Pendant les cours de culture générale on s'exerce assidûment avec « Teams » pour qu'en cas d'urgence on puisse à nouveau passer à l'enseignement à distance. Par exemple si l'une des personnes en formation devait se rendre en quarantaine, elle pourrait quand-même suivre l'enseignement par voie de vidéo-conférence.

En cas de doute contacter le médecin de famille

Certaines personnes en formation profitent de la situation actuelle en essayant d'avoir des jours sans cours. Nous clarifions les symptômes au moyen du schéma ci-dessous. Vu que nous ne disposons cependant pas de formation médicale, la personne en formation doit, en cas de doute, appeler son médecin de famille, afin que celui-ci détermine la suite du procédé (retour à la maison, tester, etc.).

Ces prochains quinze jours auront lieu les cours interentreprises pour les quatre classes. Là aussi le concept de protection sera appliqué et la température prise tous les jours pour toutes les personnes en formation.

Nous espérons pouvoir passer l'hiver sans devoir fermer l'école et passer à l'enseignement à distance et nous réjouissons si le printemps nous apporte, espérons-le, à nouveau quelques assouplissements.



Pendant l'enseignement présentiel il est veillé à ce que les distances soient respectées.

NOUVELLES PERSONNES EN FORMATION 2020

Un effort est exigé – de la part de tous et toujours

TEXTE : FEUSUISSE, PHOTO : ARTHUR KASPER

Pour illustrer la gravité de la situation, voici un état de la situation au 25 juin de cette année. A ce moment-là nous comptons tout juste sept (7 !) nouveaux contrats d'apprentissage pour la première année de la nouvelle année de formation, plus deux contrats d'apprentissage complémentaire pour le métier de poêlier-/poêlière-fumiste CFC. Un développement négatif qui a frappé la branche d'une ampleur inattendue, car jamais auparavant feusuisse n'avait autant investi dans la promotion de la relève. Dans ce contexte il faut mentionner la campagne de promotion de la relève www.apprendspoelier-fumiste.ch. Un effort permanent est exigé de la part de tout le monde. Si le nombre de personnes en formation ne peut être augmenté de manière significative et maintenu à un niveau sain, l'école propre à l'association serait compromise et, dans le pire des cas, devrait être fermée, ce qui serait une menace existentielle pour le métier de poêlier-fumiste. « Voulons-nous vraiment accepter cela ? Existe-t-il un avenir pour le métier de poêlier-fumiste ? La branche est-elle disposée à saisir cette dernière chance ? Si oui, comment, où et quand les compétences de poêlier-fumistes doivent-elles être enseignées ? » feusuisse s'est intensément penché sur ces questions.

Au printemps 2020 l'administration avait décidé de mettre en œuvre le projet « Avenir de la formation professionnelle de poêlier-fumiste ». Le projet global vise entre autres l'objectif de préparer et déterminer sur une base démocratique une vision et un axe stratégique communs de l'association, en particulier l'avenir de la formation du métier de poêlier-fumiste. Un jalon sur cette voie aurait dû être la « Conférence sur l'avenir feusuisse » du 30 octobre. Malheureusement, cette manifestation, comme beaucoup d'autres, a été victime du Corona. Le fait qu'en octobre, malgré toutes les difficultés, nous ayons conclu 17 nouveaux contrats d'apprentissage montre que les efforts et l'engagement actif en faveur de la relève apportent des résultats réjouissants.

Huit nouvelles personnes en formation ont commencé la 1^{ère} année d'apprentissage en Suisse allemande (par ordre alphabétique) :

- **D'Aquino Alessio** (Schneebeli Felsberg AG)
- **Flück Fabrice** (Zweifel Ofenbau GmbH)
- **Hauswirth Janic** (Daniel Reichenbach AG)
- **Heusser Andrin** (Heusser Feuer & Keramik AG)
- **Schmucki Jeremy** (Markus Rüegg Feuer AG)
- **Semere Dawit** (die mansers ag)
- **Suter Yanick** (Heule Wärme und Feuer AG)
- **Wasem Gino** (Markus Rüegg Feuer AG)

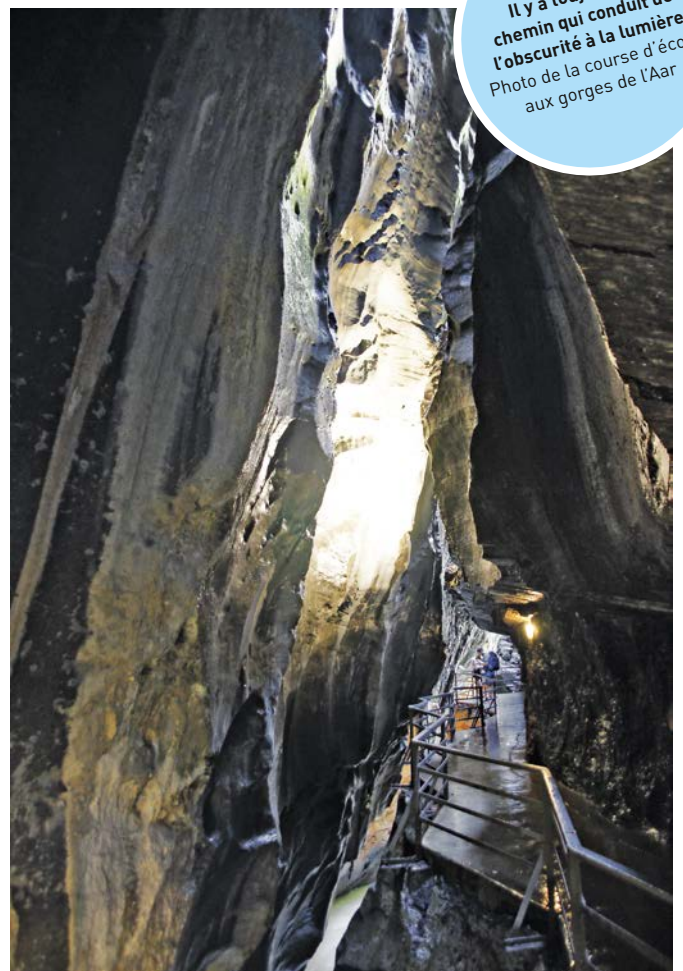
En Suisse romande, cinq nouvelles personnes en formation ont commencé leur 1^{ère} année d'apprentissage (par ordre alphabétique)

- **Cea Julien** (Cea Carrelage et Cheminée)
- **Donato Alessandro** (Eric Marchon SA)
- **Lespoir Antonio** (Besse & Baillifard SA)
- **Naserizadeh Abdulaziz** (Art-Tisons SA)
- **Wyss Cyril** (Lack Cheminées SA)

En Suisse allemande, quatre nouvelles personnes en apprentissage complémentaire sont entrées en 2^e année d'apprentissage (par ordre alphabétique) :

- **Albin Tizian** (Giger SA Specksteinöfen)
- **Bajrami Berat** (Bruno Poggio AG)
- **Christener Yannick** (Markus Rüegg Feuer AG)
- **Fehlmann Dean** (Dätwyler Ofenbau AG)

Il y a toujours un chemin qui conduit de l'obscurité à la lumière
Photo de la course d'école aux gorges de l'Aar



DU PARLEMENT : LA LOI RÉVISÉE SUR LE CO₂

Une chance pour les chauffages au bois

Après trois ans de délibération, le parlement a adopté la loi révisée sur le CO₂ lors de sa session d'automne. Une valeur limite de CO₂ doit entre autres être appliquée pour les anciennes constructions à partir de 2023 lors du remplacement du chauffage. Dans le rapport de la session, swisspower a résumé les principales décisions concernant la loi sur le CO₂ et d'autres projets de la politique énergétique.

TEXTE : SWISSPOWER , PHOTOS : PIXABAY

Voici les principaux points clés de la loi révisée :

- La loi doit contribuer à maintenir l'augmentation de la température moyenne sur terre significativement en dessous de 2 degrés au-dessus du niveau préindustriel et faire des efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degrés.
- La Suisse doit réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre état 1990 jusqu'en 2030. Pour cela, au moins 75 pour cent des mesures doivent se faire en Suisse.
- Pour les nouvelles constructions, une valeur limite de CO₂ doit être appliquée à partir de 2023 lorsque le chauffage doit être remplacé. Des propriétaires de maisons ne peuvent ainsi in-

staller un nouveau chauffage à mazout que lorsque la maison est bien isolée. La valeur limite d'au maximum 20 kilogrammes de CO₂ par mètre carré de surface de référence énergétique et par année doit être réduite de cinq kilogrammes tous les cinq ans. Des cantons qui ont déjà mis en œuvre la révision de la loi sur l'énergie lors de la mise en vigueur de la loi sur le CO₂ (MoPEC 2014, partie F) peuvent reporter les nouvelles valeurs limites jusqu'en 2026.

- Le biogaz doit pouvoir être pris en compte à 100 pour cent lors du calcul de la valeur limite de CO₂ pour les bâtiments, ce cependant uniquement si l'efficacité du bâtiment est améliorée en même temps.
- Le nouveau fonds vert pour le climat qui remplace d'anciens fonds doit être alimenté d'un tiers des recettes de la taxe sur le CO₂ et de près de la moitié de la taxe sur les billets d'avion (au total environ 900 millions de francs). De ce fonds doivent être financés, outre le Programme Bâtiments (max. 450 millions de francs) également des cotisations à la production d'énergies renouvelable et l'alimentation de gaz renouvelables (max. 60 millions de francs).
- Les valeurs cibles de CO₂ pour la moyenne des nouvelles voitures doivent une nouvelle fois être renforcées, ceci en accord avec l'UE. Dorénavant des prescriptions seront non seulement édictées pour les voitures, fourgonnettes et tracteurs à sellette légers, mais aussi pour les poids lourds.
- Les importateurs doivent payer si leur parc de voitures neuves se situe au-dessus des valeurs cibles.
- Les producteurs et importateurs de combustibles fossiles doivent compenser la majeure partie de leurs émissions de CO₂ – et ce davantage en Suisse. Ceci se répercute sur les prix de l'essence et du diesel. Le parlement veut cependant limiter l'augmentation : Jusqu'en 2024 la compensation doit renchérir le litre de carburant au maximum de 10 centimes, à partir de 2025 jusqu'à 12 centimes.
- Le taux maximal de la taxe sur le CO₂ sur les combustibles doit augmenter d'aujourd'hui 120 jusqu'à 210 francs par tonne de CO₂ si les émissions des combustibles ne diminuent pas suffisamment.
- Pour accélérer la conversion écologique du trafic concessionné, le remboursement de l'impôt sur les huiles minérales est supprimé pour le transport public : à partir de 2026 pour des véhicules du transport local et à partir de 2030 pour tous les véhicules du trafic concessionné. Une exception s'applique si, pour des raisons topographiques, des bus avec une motorisation alternative ne peuvent pas circuler.
- Une taxe d'au minimum 30 et au maximum 120 francs doit être appliquée sur les billets d'avion, suivant la classe et la distance parcourue. Ceux qui ne volent que très peu ou pas du tout sont récompensés : Plus de la moitié des recettes sera remboursée à la population, l'autre moitié sera alimentée dans le fond vert pour le climat. Une taxe sera également perçue sur les vols avec des avions privés. Il s'agit d'avions avec une masse de décollage maximale admissible de 5700 kilogrammes et l'échelle se situe entre 500 et 3000 francs.



- La taxe sur le CO₂ doit être progressivement augmentée. Toutes les entreprises doivent cependant pouvoir s'en libérer.
- Des exploitants d'installations industrielles qui désirent en réaliser une nouvelle ou la modifier de manière déterminante doivent veiller à ce que les émissions de gaz à effet de serre produites puissent être limitées dans la mesure où ceci est possible au niveau de la technique et de l'exploitation et économiquement supportable. Des grandes installations, dont les exploitants participent au système de quotas d'émissions en sont exceptées.
- Celui qui soustrait intentionnellement ou par négligence des taxes sur le CO₂ est pénalisé d'une amende allant jusqu'à trois fois les avantages illégitimes.

D'autres informations de la politique énergétique de la session d'automne :

Davantage de subventions pour les grandes installations PV

Selon la volonté du Conseil national, de grandes installations de photovoltaïque (installations PV) pourront dorénavant toucher davantage de subventions. Il a adopté une initiative parlementaire de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (Ceate-N). Celle-ci a pour but d'attribuer un versement unique supérieur pour les installations PV sans consommation propre. Les grandes installations, par exemple sur les toits de granges, qui alimentent la totalité de leur production d'énergie dans le réseau, doivent être prioritaires.

<https://swisspower.ch/themen-und-standpunkte/aus-der-session/>